

DEPARTEMENT  
des  
BOUCHES-du-RHONE  
COMMUNE  
d' AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 mars 2024

Convocation du 22/03/2024

Date de publication : 08/04/2024

Conseillers en exercice : 043

Présents : 036

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-quatre, et le jeudi vingt-huit mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 027-280324

**OBJET : ENFANCE, EDUCATION,  
JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR**

Approbation de la convention de subventionnement avec l'association LASER pour l'année 2024.

**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur JARQUE Patrice, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON Valérie, Monsieur ZANARINI Marc C  
onseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur GUEDJ Laurent (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Monsieur COETTO Jérémy

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_27-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024



**Délibération n° 027-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)**

(donne pouvoir à Madame GABRIEL Julie), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie)

**ABSENTS :**

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire**

Madame Sophie AMARANTINIS rapporte :

La Ville d'Aubagne souhaite poursuivre son partenariat avec l'association L.A.S.E.R (Laboratoire Audiovisuel pour l'Enseignement et la Recherche) en vue de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants par la réalisation de projets en situation réelle.

L'Association L.A.S.E.R propose différentes actions : mise à disposition de ses moyens à la réalisation annuelle d'une quinzaine de productions : documentaires scientifiques, fictions et films de fin d'étude des master2. L'association alimente par son activité une sonothèque, rend possible des échanges européens et participe à des évènements de la Commune.

Toutes ces actions et les reconnaissances qui en découlent contribuent au rayonnement de la ville et permettent de lui faire bénéficier des retombées médiatiques liées aux manifestations de l'association.

Cette délibération propose d'approuver la convention de subventionnement avec l'association L.A.S.E.R pour l'année 2024 moyennant une participation financière de 30 000 euros T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Ville de soutenir les actions de l'Association L.A.S.E.R.,

**CONSIDERANT** que l'Association L.A.S.E.R., contribue à la vie culturelle de la commune,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'APPROUVER la convention de subventionnement avec l'Association L.A.S.E.R. annexée à la présente délibération ;

**ARTICLE 2** : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ;

**ARTICLE 3** : d'INSCRIRE sur l'exercice 2024 du budget de la Ville les crédits correspondants pour un montant de 30 000 euros.

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_27-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024



Délibération n° 027-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240328-280324\_27-DE  
Reçu le 08/04/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
08/04/2024

